

Emmanuel Carrère

**Il est avantageux
d'avoir où aller**

**EMMANUEL
CARRÈRE**

P.O.L

Il est avantageux
d'avoir où aller

DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur

BRAVOURE, Prix Passion 1984, Prix de la Vocation 1985
LA MOUSTACHE, 1986
LE DÉTROIT DE BEHRING, Grand Prix de la science-fiction 1987,
Prix Valery Larbaud 1987
HORS D'ATTEINTE ?, Prix Kléber-Haedens 1988
LA CLASSE DE NEIGE, Prix Femina 1995
L'ADVERSAIRE, 2000
UN ROMAN RUSSE, 2007
L'AMIE DU JAGUAR, 2007 (première édition : Flammarion, 1983)
D'AUTRES VIES QUE LA MIENNE, 2009
LIMONOV, Prix Renaudot, Prix des prix, Prix de la langue française,
2011
LE ROYAUME, Prix littéraire *Le Monde*, 2014

Chez d'autres éditeurs

WERNER HERZOG, Edilig, 1982
JE SUIS VIVANT ET VOUS ÊTES MORTS : Philip K. Dick, 1928-1982,
Seuil, 1993

Emmanuel Carrère

Il est avantageux
d'avoir où aller

P.O.L

33, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e

© P.O.L éditeur, 2016
ISBN : 978-2-8180-3876-5
www.pol-editeur.com

TROIS FAITS DIVERS

1

« Je suis heureux que ma mère soit vivante »

Les 21 et 22 novembre derniers, un garçon de vingt et un ans, Franck B., comparaisait devant la cour d'assises de Melun pour avoir tenté de tuer Hélène R., sa mère naturelle. Voici leur histoire.

Vingt ans plus tôt, Hélène R. n'était pas encore « mère naturelle », seulement fille-mère et paniquée par ce qui lui arrivait. Elle avait accouché sans oser en parler à personne, perdu sa place de bonne à tout faire et la chambre qui allait avec. Elle traînait de foyer en foyer avec son petit garçon, puis son petit garçon et son gros ventre, puis ses deux petits garçons car, la répétition étant le propre du malheur, Alexandre était né deux ans après Franck et de père aussi inconnu que lui. Murée dans le silence, la peur et l'habitude des rebuffades, elle ne savait pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide, ni quelle sorte d'aide au juste elle désirait. La DASS, à la porte de laquelle on se retrouve en pareil cas,

ne savait trop non plus s'il valait mieux l'aider à garder ses enfants ou à s'en décharger.

Sans doute auraient-ils moins souffert d'être une fois pour toutes abandonnés plutôt que ballottés de nourrices négligentes en placements provisoires, mais leur mère ne pouvait se résoudre à la séparation définitive. Elle hésitait, revenait les chercher juste avant la date couperet, en sorte que l'abandon, finalement consommé en 1974, s'est étalé sur cinq ans. Elle dit aujourd'hui avoir signé le papier fatal sans comprendre ce qu'elle faisait. Elle dit aussi que, même après l'avoir signé, elle espérait revoir ses enfants, qu'elle a fait une démarche pour cela auprès de la DASS. Mais cette fois il était trop tard : on les avait adoptés.

Il ne restait à Hélène qu'à pleurer toutes les nuits, à se taire comme toujours elle s'était tue, et pour se consoler, pour se faire plus de mal aussi, à imaginer que ses petits garçons, quelque part en France, vivaient chez des gens bien qui les aimaient et qu'ils aimaient.

En quoi elle ne se trompait pas. Les B., qui avaient adopté ensemble Franck et Alexandre, rebaptisé Alain parce que contrairement à son frère il était assez petit pour ne pas se rappeler son prénom, les B. étaient sans aucun doute des gens bien.

Tous les parents, du jour où ils le deviennent, découvrent avec émerveillement une peur qui ne les quittera plus, et cette peur est plus vive encore, forcément, chez les parents adoptifs. On devine que les B. portèrent à leurs garçons un amour inquiet, scrupuleux, qui à la moindre

alerte craignait d'avoir démerité. Or les alertes vinrent, et comme on pouvait s'y attendre vinrent de Franck. C'était un enfant difficile, taciturne, révolté. Les B. firent tout ce qu'ils purent pour se conduire comme si Franck était vraiment leur fils et sans mauvaise conscience exercer sur lui une saine autorité. En dépit ou à cause de quoi l'échec, caractériel et scolaire, s'accusa au fil des années, désolant assez M. B. pour que sa femme préfère ne pas l'affliger davantage en lui montrant ce qu'elle avait découvert dans la chambre de Franck et qui devait plus tard, passant de main en main, donner le frisson au jury chargé de le juger : un faire-part, un vrai, dûment imprimé, par lequel M., Mme B. et Alain avaient la douleur d'annoncer la mort de leur fils et frère Franck, survenue dans sa quinzième année. La date était laissée en blanc.

Franck avait alors quinze ans. Deux ans plus tard, l'idée avait fait son chemin à travers ses rêveries moroses de rechercher sa mère naturelle. Un enfant qui s'estime incompris de ses parents peut toujours imaginer qu'ils ne sont pas les siens, que les siens sont plus beaux, plus aimants, plus tout. Ce fantasme est courant et reste ordinairement sans conséquence. Le problème, dans le cas d'un enfant adopté, c'est qu'il ne s'agit pas seulement d'un fantasme, qu'une personne inconnue mais réelle occupe quelque part dans le monde réel cette place vers quoi tendent tous les désirs et qu'il n'est pas de plus grande ni de plus déchirante tentation que celle de la retrouver pour voir à quoi elle ressemble, lui jeter au visage son amour ou sa haine, ou les deux.

Franck, de ces retrouvailles, attendait tout : l'explication de son histoire, par suite la liberté de la vivre. Il semble s'y être pris le plus simplement du monde en s'adressant à la DASS, qui lui a communiqué le nom de sa mère, lui laissant le soin de trouver l'adresse par le minitel. Je dis « il semble », ce point ayant soulevé la seule controverse d'un procès où personne ne discutait les faits : l'avocat de Franck a dénoncé la coupable légèreté de la DASS, le représentant de celle-ci tâché de l'en blanchir, sans convaincre ni d'ailleurs intéresser grand monde, tant on imagine mal qu'un règlement limitant les caprices du Sphinx ou lui faisant obligation de s'adjoindre un psychologue diplômé aurait en quoi que ce soit changé le destin d'Œdipe.

Bref, un beau jour du mois de juin 1988, le téléphone a sonné chez Hélène R., dans une HLM de la banlieue de Melun. Son fils Frédéric, huit ans, a décroché et dit au correspondant inconnu qu'il allait chercher sa maman.

Une semaine plus tard, Hélène R. ouvrait la porte à Franck.

C'était un grand garçon brun, d'une beauté sombre et repliée, qui s'appliquait à paraître impassible. Il parlait comme quelqu'un qui aimerait mieux se taire, avec une extrême correction, un souci presque pédant de neutralité. Sa voix faisait penser à l'horloge parlante, son aspect aux jeunes acteurs zombies des films de Robert Bresson. Évidemment, Hélène R. n'a rien pensé de tout cela : seulement que ce garçon en face d'elle était son fils perdu, qu'il l'avait retrouvée, et cela lui suffisait.

Il lui a dit madame, puis Hélène – pas maman. Il lui a posé des questions. Sur son père, bien sûr, mais ce chapitre n'a pas été long puisqu'elle ne connaissait même pas son nom : il était cheminot, de passage, voilà tout. Sur sa vie, son métier : elle travaillait comme femme de service dans un hôpital. Sur le petit garçon, Frédéric : elle avait pu le garder, lui, la vie était devenue un peu moins difficile ; elle se battait pour le garder d'ailleurs, s'étant séparée de l'homme avec qui elle l'avait eu et qui voulait le lui prendre, et qui ne l'aurait pas, elle le jurait. Entendant cela, Franck n'a pas tiqué. Il a préféré l'interroger sur une bosse qu'il a au front, depuis qu'il est tout petit, et dont il s'est souvent demandé l'origine : elle lui a expliqué qu'il était tombé, chez sa tante qui le gardait quand il avait trois ans.

Hélène a répondu comme elle le pouvait, et guère demandé : l'habitude de subir, dans certaines vies, émousse la curiosité ; on prend les choses comme elles viennent, on ne s'étonne pas, c'est ainsi. Mais quand Franck est parti, elle lui a dit que s'il voulait revenir la porte lui était ouverte.

Il est revenu à l'automne, pour l'anniversaire de Frédéric, à qui il a apporté un cadeau : une montre. Il s'est mis à venir assez régulièrement. Ses parents adoptifs n'étaient pas au courant ; il n'en parlait pas avec eux, ni d'ailleurs avec Alain. Hélène lui a aménagé une chambre dans son petit appartement. Il venait y coucher de temps à autre. Le contraste social entre la maison bourgeoise des B. et le monde de sa mère naturelle, si pauvre de grâce, d'intelligence, d'horizon, de tout, semblait lui être indifférent. Sauf

lorsqu'il s'agissait de Frédéric, qu'il aurait voulu voir mieux éduqué : l'idée que, dans la vie, son petit demi-frère partait si démuni le tracassait sincèrement. Il l'aimait, l'aime toujours beaucoup : il approuvait sa mère de se battre pour le garder.

Ces retrouvailles, comme on imagine, n'ont pas apporté à Franck l'éclaircissement, la libération espérés, mais au contraire un surcroît de confusion. La double vie, le va-et-vient clandestin lui sont rapidement devenus odieux. Il a tenté d'y échapper.

Il s'est enfui en Suède, sous prétexte de passer son bac au lycée français de Stockholm, mais il est revenu au bout de deux mois et le mouvement pendulaire a repris. Les B. se désolaient de ses absences, de ses sautes d'humeur. Hélène continuait de l'accueillir avec sa bonté morne, placide, butée, cette façon exaspérante qu'elle avait de trouver naturelle une situation aussi insupportable.

Il l'a supportée deux ans, jusqu'à ce jour de juin où il a débarqué chez elle, à l'improviste comme il le faisait souvent. Il a passé l'après-midi à jouer avec Frédéric, le soir est allé rendre visite à un couple d'amis, avec qui il a bavardé et disputé jusqu'à l'aube une partie de Monopoly. À 11 heures du matin, il est repassé chez Hélène, pour prendre une douche et se changer, puis il a déjeuné avec elle. Mère et fils, au cours du repas, ont échangé quelques mots anodins, l'ordinaire de leurs échanges. Elle a fait la vaisselle. Elle le trouvait nerveux, tendu : il jouait avec un des couteaux de cuisine qu'elle venait de laver. Elle est

passée dans la salle à manger, a allumé la télévision, s'est assise sur le canapé pour feuilleter le programme. Franck se tenait derrière elle. L'idée lui est venue, elle se le rappelle très bien, qu'il allait s'approcher, et qu'il attendait d'elle un geste de tendresse, un câlin. Alors elle a senti comme une piqûre dans le dos. Puis une autre, plus forte, qui soudain lui a fait très mal.

Comprenant que son fils la frappait avec le couteau, elle s'est dressée en criant : « Franck, que t'arrive-t-il ? Tu es fou ! » Il a répondu : « Tu m'as abandonné, ma vie est fichue » (ou « foutue », c'est le seul désaccord entre leurs versions), et, tandis qu'elle s'écroulait à terre, s'est jeté sur elle, cherchant à la frapper à la gorge. En se débattant, en essayant de se protéger avec ses mains que le couteau tailladait, elle a crié : « Franck je t'aime », puis : « Pense à Frédéric ! » Peut-être ce cri a-t-il retenu le bras de Franck, peut-être pas, mais il y a à partir de là un trou dans leurs souvenirs à tous deux.

Un peu plus tard, le téléphone a sonné. Franck s'est relevé, a recouvert sa mère qu'il croyait morte d'un dessus-de-lit bleu, puis il est allé se laver les mains, décidé à ne pas répondre. La sonnerie s'est tue. C'est alors qu'Hélène a bougé, dans un râle demandé qu'il appelle au secours. Il ne savait que faire. Le téléphone a sonné de nouveau. Il a décroché. C'était le secrétariat de l'oto-rhino-laryngologiste qui appelait pour déplacer un rendez-vous pris par sa mère. Franck n'a pas relevé l'ironie de la chose, d'ailleurs la gorge sanglante était dissimulée par le des-

sus-de-lit qu'il avait tiré sur le visage. Il a seulement dit ce qu'il venait de faire et demandé qu'on vienne au plus vite. Craignant d'être mal compris, de passer pour un fou ou un mauvais plaisant, il est allé ensuite frapper chez la voisine de palier. L'ayant informée de la situation, il est descendu en bas de l'immeuble, s'est assis sur les marches devant la porte et a attendu.

D'après le policier qui l'a appréhendé, Franck était neutre, comme détaché de toute l'affaire, et physiquement vidé. Il n'a fait aucune difficulté pour reconnaître les faits, insistant même sur la préméditation. Quand on lui a demandé pourquoi, s'il voulait tuer sa mère, il avait appelé les secours, il a dit avoir, ce faisant, « agi en bon citoyen ». Après quoi, et pendant quelque temps, on n'a plus rien tiré de lui.

Hélène est arrivée à l'hôpital mourante. Le coup de couteau qui lui avait lacéré le pharynx ne lui laissait en principe aucune chance, et l'expert témoignant au procès un an et demi plus tard parlera sans hésiter de miracle. Car elle a survécu et même repris une vie normale.

Pendant plusieurs mois, elle a souffert à l'égard de son fils d'une obsession phobique. Chaque nuit, avant de se coucher, elle inspectait son appartement de fond en comble pour s'assurer qu'il n'était pas revenu l'achever. Convaincue qu'il recommencerait s'il sortait de prison, elle s'est portée partie civile contre lui.

Puis elle a pris sur elle d'aller le voir à Fleury-Mérogis. Elle est revenue. Elle a retiré sa plainte, considéré qu'elle

était la seule responsable de ce qui était arrivé et, dans une lettre au juge, exprimé le vœu que Franck sorte le plus vite possible, « pour que nous retrouvions enfin la paix ».

S'agissant de responsabilité, chacun au procès a clamé la sienne comme s'il craignait par-dessus tout d'en être dépossédé et de se trouver par là exclu de cet étrange réseau d'amour. Après qu'Hélène eut usé de ses pauvres mots pour dire que tout était de sa faute, depuis le début, les époux B., pour n'être pas en reste, se sont accusés d'avoir mis Franck un an en pension et réveillé ainsi son angoisse d'abandon. L'intéressé a assuré que non, pareillement réfuté l'expert-psychiatre, et d'une façon générale repoussé toutes les perches tendues pour l'excuser : il savait ce qu'il faisait, depuis plusieurs semaines l'idée de tuer sa mère s'était imposée à lui, comme la seule sortie possible de l'impasse où il était acculé.

Vers la fin des débats, conduits par un magistrat qui se déclare d'ordinaire répressif mais a fait montre en la circonstance d'un tact et d'une humanité exemplaires, on a demandé à Franck si de son acte il avait du remords. Il a réfléchi, puis répondu : « Je suis heureux que ma mère soit vivante. »

Réponse d'une saisissante exactitude. Il était nécessaire à Franck B., pour survivre et devenir un homme, de tuer Hélène R., sa mère naturelle. Un miracle médical a permis à ce meurtre d'être bel et bien commis, et pourtant révoqué. De telles grâces sont rarement accordées : un psychanalyste et un prêtre s'accorderaient sans doute à y

voir un miracle aussi. Il restait aux jurés, pour couronner le tout, à accomplir un miracle pénal.

Refusant l'acquittement, qui en niant son crime aurait insulté l'accusé et compromis son retour parmi les hommes, la cour s'est rendue aux raisons de l'avocat général. Il se trouve que c'était une jeune mère adoptive, qui de son réquisitoire a fait un témoignage personnel et la plus émouvante des plaidoiries. Une peine d'emprisonnement de trois ans, dont deux avec sursis, a été prononcée. Le parricide Franck B., reconnu entièrement coupable de son acte, a donc quitté le palais de justice libre, et peut-être libéré.

Deux familles éperdues d'amour l'attendaient à la sortie. Il lui faudra maintenant s'accommoder de cela.

L'Événement du jeudi, janvier 1990

Résilience d'une infanticide

Ce matin-là, Marie-Christine s'était levée plus triste encore que d'habitude. Son dernier arrêt de travail expirait, il allait bien falloir retourner au bureau, et Marie-Christine ne supportait plus le bureau. Autrefois, si : elle tirait fierté d'avoir réussi un concours, d'être agent technique dans un ministère au lieu de lessiver comme sa mère des carrelages municipaux. Mais il y avait eu l'informatisation du service, coïncidant deux ans plus tôt avec son congé de maternité, et quand elle était revenue après la naissance de Guillaume tout avait commencé à aller de travers, les collègues à ricaner dans son dos, les supérieurs à la brimer, et elle, du coup, à se faire constamment arrêter, ce qui rendait chaque fois le retour plus difficile. Cette fois-ci, elle ne pourrait pas. Elle préférerait mourir.

Que la mort fût préférable à la vie, du moins à la sienne, n'était pas une idée nouvelle pour Marie-Christine. Elle avait déjà fait, plus jeune, deux tentatives de suicide

et, au début de l'hiver, acheté dans un supermarché – en vente libre – un pistolet d'alarme, copie fidèle du 22 long rifle des westerns. Elle le gardait sous le lit de Guillaume, dans un paquet cadeau pour ne pas attirer l'attention de son mari.

Dire qu'elle aimait son fils est peu dire. Il n'était pas question qu'elle le laisse seul. Elle défit donc le paquet et, tandis que Guillaume jouait avec les cartouches, chargea l'arme. Puis elle approcha le canon du front du petit garçon, âgé de vingt mois, mit la main devant ses yeux, pressa la détente. Ensuite, elle rechargea, dirigea le canon vers son propre front, tira de nouveau. Tout aurait dû s'éteindre alors, mais non : elle sentait seulement une douleur entre les yeux et voyait l'enfant, sur son lit, agité de soubresauts. Le paradis, où elle comptait qu'ils se retrouvent tous les deux, ne ressemblait pas à ce qu'elle avait imaginé. Au bout d'un quart d'heure, elle appela le SAMU.

Quand les secours puis la police arrivèrent, Guillaume était mort. Marie-Christine, le visage ruisselant de sang, essaya de voler l'arme d'un policier pour s'achever, mais n'y arriva pas. Transportée à l'hôpital, elle n'arriva pas plus à échapper aux soins qu'exigeait son état. Des éclats de balle restèrent fichés dans son front, entretenant une douleur taraudante qui la réveillait la nuit et sans cesse lui rappelait son cauchemar. D'avoir survécu à son fils lui semblait une injustice atroce, mais logique : l'injustice l'accompagnait depuis sa naissance, elle avait grignoté toute sa vie ; il fallait bien que, pour finir, elle l'engloutisse.

Les enfances massacrées font aux oreilles des juges une litanie familière et nul ne s'est étonné, aux assises de Nanterre, d'apprendre que Marie-Christine avait été très jeune abandonnée par son père ; qu'un beau-père alcoolique et brutal l'avait régulièrement violée entre onze et quinze ans ; que sa mère effarée, par peur de tout consentant à tout, avait préféré fermer les yeux...

Il ne faisait pas de doute que les vingt-cinq années de sa vie avant le crime avaient été, en dépit d'une adaptation sociale aussi méritoire que précaire, en dépit d'un mariage apparemment sans histoires, vingt-cinq années de malheur, et la prise en compte de ce malheur relevait de la routine judiciaire.

Ce qui n'en relevait pas, en revanche, c'étaient les trois années qui avaient suivi le crime. Elles avaient commencé, si l'on peut dire, normalement : Marie-Christine pleurait sans cesse, voulait mourir, et personne ne voyait trop quoi lui souhaiter d'autre. Pourtant, après onze mois seulement d'emprisonnement, le juge d'instruction, impressionné par le véritable sauvetage psychique organisé par son avocat et les divers thérapeutes commis à ce cas qu'on pouvait croire désespéré, consentait à la remettre en liberté, sous contrôle judiciaire.

Petit à petit, la thérapie aidant, Marie-Christine est revenue à la vie. Elle a repris son travail et, mutée dans un autre service, s'en déclare satisfaite. Elle a retrouvé son mari et, neuf mois tout juste après sa sortie de prison, accouché d'une petite fille. Un autre enfant doit naître dans

deux mois, si bien qu'elle s'est présentée devant ses juges enceinte.

Cette circonstance, les témoignages s'accordant à saluer son nouvel équilibre psychologique et combien elle était à présent « mieux dans sa peau », donnaient un son étrange au récit qu'il a bien fallu faire du meurtre de Guillaume. Étrange et même choquant, tant la sensibilité admet mal qu'on puisse avoir fait cela et s'en sortir. Plus mal encore l'idée, distillée tout au long des débats, que ce passage à l'acte avait pu être une étape, affreuse mais nécessaire, sur le chemin de la vie – quelque chose comme l'abandon d'un objet transitionnel ou le coup de pied qui permet au nageur touchant le fond de remonter à la surface. En tuant son enfant bien-aimé, déclarait un expert, Marie-Christine avait en réalité tué l'enfance haïe qui l'empêchait de vivre.

L'épreuve avait été terrible, confirmait à la barre le mari, timide et moustachu, mais maintenant la page était tournée, on repartait sur des bases nouvelles... Il était difficile de ne pas regarder avec effarement cet homme qui avait eu... quoi? la générosité? l'inconscience? la miséricorde? – l'amour sans doute, qui est tout cela à la fois – de se remettre en ménage, de refaire des enfants avec la femme qui, d'un coup de pistolet, avait tué leur premier-né. Que pouvait être leur vie? Leurs conversations, leurs silences, leurs joies? L'enfant qui allait naître, y pensaient-ils comme au second ou au troisième?

Quelques semaines plus tôt, j'avais assisté à un autre procès, celui d'une pauvre femme qui, dans une détresse et une